

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue
Principale, le 17 décembre 2013 à 20h50.**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Madame Monique Boucher
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent : monsieur Daniel Mercier, conseiller siège # 2

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. 20h50.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2013-12-317

Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour suivant tel que présenté:

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014 ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION

4. DÉPÔT D'UN EXTRAIT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS

5. ACHAT DE MARCHÉ PIED CAMION FORD

6. ÉVALUATION DE LA CASERNE ET DU GARAGE MUNICIPAL

7. SUPPORT DE NEIGE À L'ARÉNA

8. PEINTURE À L'ARÉNA

9. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

10 .CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2012 ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION

2013-12-318

Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 131-2013 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2014 et les modalités de leur perception.

4. DÉPÔT D'UN EXTRAIT DU REGISTRE PUBLIC DE DÉCLARATIONS

Considérant que la directrice générale doit déposer au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil, concernant certains dons, marques d'hospitalité ou tous autres avantages (art.6, al. 4 Loi sur l'éthique). Tous les membres du conseil élus et les non élus ont déposé au bureau leur rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100\$ ou plus.

5. ACHAT DE MARCHÉ PIED CAMION FORD

2013-12-319

Considérant que la municipalité a fait l'acquisition d'un pick-up Ford 150 avec livraison sans marche pied;

Considérant qu'il y a eu recherche de prix auprès de deux fournisseurs;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de marche pied chez Auto Quirion Napa au montant de 200\$ pour deux marche pied de 20 pouces de large.

6. ÉVALUATION DE LA CASERNE ET DU GARAGE MUNICIPAL

2013-12-320

Considérant qu'il y a eu demande de soumission auprès de la firme SPE en évaluation pour fins d'assurances afin d'établir la valeur de reconstruction des propriétés de la municipalité;

Considérant que les propriétés visées sont : la caserne incendie au 501, rue principale et le garage municipal au 289, Route Shenley Ouest;

Considérant que le montant de la soumission s'élève à 1 185.\$;

Après discussion, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de l'évaluateur pour seulement la caserne au montant de 785\$ plus taxes.

7. SUPPORT DE NEIGE ARÉNA

2013-12-321

Considérant que suite à la visite des inspecteurs d'assurance de la municipalité il fut mention d'installation d'arrêt de neige sur le toit de l'aréna au-dessus des portes;

Considérant qu'il y a eu des prix de demander auprès de trois fournisseurs et les prix se lisent comme suit :

Couture Aluminium : galvanisé : 484\$ tout inclus soit : les braquets au deux pieds et les vis. Plus installation

Gouttière CRS : galvanisé : 396\$ avec installation 660.\$
Peint 572\$ avec installation 836\$

A. Champagne : 805\$ pour 20 supports et 32 tiges

;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'arrêt de neige auprès de la compagnie Gouttière CRS à raison de 660\$ avec installation.

8. PEINTURE À L'ARÉNA

2013-12-322

Attendu que la salle de l'aréna a besoin d'un rafraîchissement, soit réparé les écorchures après les murs ainsi de peindre les murs au complet :

Attendu que madame Cathy Bilodeau offre ses services à raison de 16\$ par heure pour faire la peinture et monsieur Doris Morissette ses services pour les réparations des murs;

Attendu que la municipalité doit fournir les fournitures nécessaires pour l'exécution de ces travaux;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher., appuyé par monsieur Daniel Campeau. et résolu à l'unanimité des conseillers présents de débloquer un budget de 4 000\$ pour rafraîchir la salle de l'aréna, ce qui comprend taux horaire et matériaux.

9 .PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence d'assistance, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

10.CLÔTURE DE LA SÉANCE

2013-12-323

Considérant que tous les sujets ont été traités, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à cette assemblée à 21h40.

DANY QUIRION, MAIRE

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.